



Etudiants paramédicaux : Réinscription par le web

SOMMAIRE

- Informations générales
- Page d'informations avant l'application réinscription
- Ecrans de l'application
- Annexe : changement de mot de passe de l'ENT chaque année

Vous avez déjà votre carte étudiant UM 25-26

L'application n'est pas compatible avec les smartphones et les tablettes.

Navigateurs à utiliser de préférence : MOZILLA, CHROME, SAFARI

- Vous n'avez pas de frais d'inscription à régler. (0€)
- Vous n'avez aucune pièce justificative à fournir.

⇒ La réinscription se fera par votre Espace Numérique de Travail (ENT) : <https://ent.umontpellier.fr/>

Votre identifiant est votre adresse mail étudiant au format de l'université : prenom.nom@etu.umontpellier.fr

- Si votre compte n'est pas validé, sur la page de connexion de l'ENT choisir 1^{ère} connexion et laissez vous guider, vous recevrez sur l'adresse mail personnelle un lien pour valider votre compte (expéditeur « *ne_pas_repondre@umontpellier.fr* »)

- Vous avez perdu votre mot de passe sur la page de connexion de l'ENT choisissez « problème de connexion » et laissez vous guider vous recevrez sur l'adresse mail personnelle que vous avez renseigné, un nouveau lien pour changer votre mot de passe (expéditeur : « *ne_pas_repondre@umontpellier.fr* »).

- Vous avez perdu votre identifiant UM, contactez votre institut.

Votre institut vous informera des dates d'ouverture de l'application :

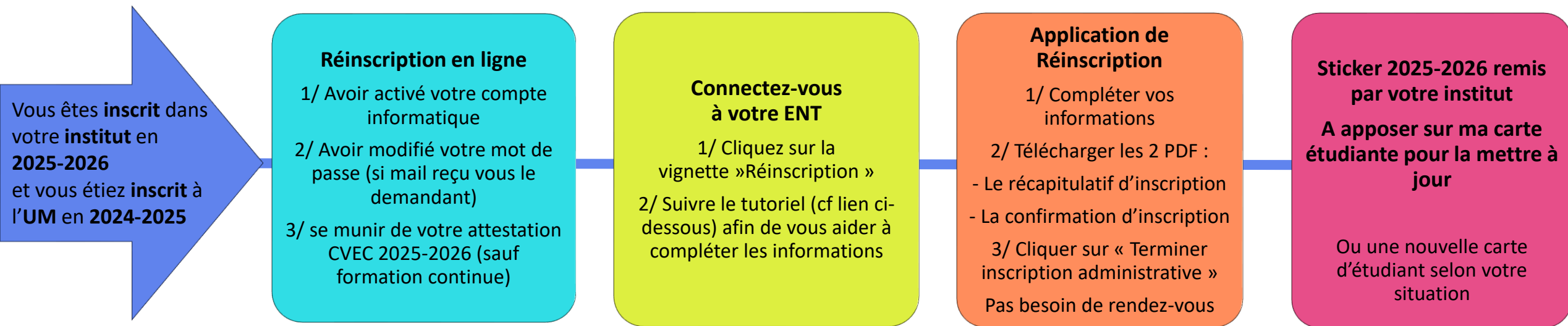
Au cours de la procédure, deux pdf vous seront proposés sur l'application :

- Un pdf récapitulatif des informations renseignées
- Un pdf qui valide votre inscription sur l'application et que vous pourrez également vous l'envoyer par mail.



Pour que votre inscription soit prise en compte, vous devrez sur le dernier écran cliquer sur le bouton **« cliquer pour VALIDER ».**

Processus de réinscription par le web



Connexion à l'ENT (passeport informatique validé)



IDENTIFIANT:

MOT DE PASSE:

SE CONNECTER

[1ère connexion](#) | [Problème de connexion](#)

L'adresse institutionnelle UM au format :
prenom.nom@etu.umontpellier.fr

 Pour des raisons de sécurité, veuillez vous déconnecter et fermer votre navigateur lorsque vous avez fini d'accéder aux services authentifiés.

Accès à l'ENT UM :
<https://ent.umontpellier.fr/>

Choisir la vignette « Réinscription »

The screenshot shows the homepage of the University of Montpellier's digital work environment. The header features the text 'Environnement NUMÉRIQUE de TRAVAIL' and a navigation bar with links: TOUS, SCOLARITÉ, COMMUNICATION, ENSEIGNEMENTS, ESPACE PERSONNEL, VIE ÉTUDIANTE, and ASSISTANCE. The main content area displays a grid of service tiles. A red box highlights the 'Réinscription' tile, which is titled 'Réinscription' and describes 'Reinscription administrative à l'université'. A red arrow points from this tile to a larger, yellow-highlighted version of the same tile on the right. A blue box highlights the 'Récap. Inscription' tile, which is titled 'Récap. Inscription' and describes 'Imprimer votre récapitulatif d'inscription administrative'. A blue arrow points from this tile to a text box at the bottom left. The text box contains the following text: 'Ne pas confondre avec la vignette « Récap.inscription » Qui permet de consulter l'inscription de l'année en cours'. The footer includes a home icon and the text 'Mentions légales'.

Environnement NUMÉRIQUE de TRAVAIL

TOUS SCOLARITÉ COMMUNICATION ENSEIGNEMENTS ESPACE PERSONNEL VIE ÉTUDIANTE ASSISTANCE

Réinscription
Reinscription administrative à l'université

Récap. Inscription
Imprimer votre récapitulatif d'inscription administrative

Récap. Inscription
Imprimer votre récapitulatif d'inscription administrative

Ne pas confondre avec la vignette « Récap.inscription »
Qui permet de consulter l'inscription de l'année en cours

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Mentions légales

Page d'informations

**Vous n'avez aucun
frais à payer**



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER

RÉINSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES UM

VOUS ALLEZ RÉALISER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Important :

- L'inscription reste conditionnée à l'obtention des résultats et/ou diplômes, attestant la validation du niveau requis pour l'accès à cette formation (ECTS), et à la validation des pièces justificatives.
- Les applications d'inscription par le web sont accessibles de 7 heures à 23 heures et uniquement depuis un ordinateur.
- A l'attention des étudiants internationaux : le **Welcome Desk** et la **page d'information relative aux inscriptions** sont mis à votre disposition pour vous apporter des précisions sur vos démarches.

LA CONTRIBUTION DE LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)

Connectez-vous dès à présent au site cvec.etudiant.gouv.fr pour prendre connaissance des démarches à effectuer AVANT de vous inscrire à l'UM.

- Étape 1 : Effectuez les démarches nécessaires via cvec.etudiant.gouv.fr (pensez à vous munir au préalable de votre numéro INE)
- Étape 2 : Enregistrez votre attestation, que vous soyez exonéré ou non de la contribution (105€) : **l'attestation est obligatoire pour l'inscription.**
- Étape 3 : Procédez à votre inscription ou réinscription selon les modalités mises en place dans votre composante.

PAIEMENT EN LIGNE - (HORS ENSCM)

A l'attention des étudiants infirmiers (hors 1ère année), infirmiers anesthésistes, ergothérapeutes, manipulateurs radio, masseur kinésithérapeutes (instituts paramédicaux) :

Si un paiement vous est demandé, merci de vous rapprocher de votre institut avant de poursuivre

Selon votre situation, le paiement en ligne peut vous être demandé, munissez-vous dès à présent d'une carte bancaire (VISA / Mastercard).
Les boursiers du **CROUS** et **Région Occitanie Pyrénées Méditerranée** sont exonérés des frais d'inscriptions.

Étudiants internationaux : il est vivement conseillé que le paiement soit rattaché à un compte bancaire français pour éviter des frais bancaires supplémentaires que ce soit lors du paiement de vos droits d'inscription ou dans le cas d'un éventuel remboursement.

Attention aux fausses demandes par mail de recouvrement des droits d'inscription. Assurez-vous systématiquement que la demande provient du service comptable de l'Université et que cette demande est **justifiée** (vérifiez sur votre compte bancaire : si le paiement de vos droits a déjà été effectué, ne pas tenir compte du mail) en cas de doute ne pas répondre au mail et contactez votre service de scolarité ou l'agence comptable.

FIN DE L'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Votre inscription à l'établissement sera effective :

- quand le message "Votre demande d'inscription a bien été prise en compte" sera affiché à l'écran et
- lorsque vous aurez transmis l'ensemble des pièces justificatives demandées sur l'application « PJWEB » disponible dans votre ENT.

Attention, vous ne pourrez plus modifier les informations saisies dans l'application.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à consulter la FAQ sur le site de l'UM <https://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription> ou la page inscriptions de votre UFR/Ecole/Institut.

Se réinscrire en ligne

Trouver mon attestation CVEC

**Accès à l'application de
réinscription en ligne**

**Accès direct sur le site de la
CVEC**



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

paramédicaux : réinscription par le web

Page d'accueil application Réinscription en ligne



 **Réinscription en ligne**

Etudiants paramédicaux : Ne pas tenir compte du message ci-dessous et cliquer sur "Continuer"

Etudiants NON paramédicaux : Vérifiez que le diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire est bien ouvert à la réinscription. Si votre formation est bien ouverte, l'état de vos résultats ne permet pas encore de déduire automatiquement la réinscription qui devrait vous être proposée. Essayer un peu plus tard ou contacter votre scolarité en leur indiquant votre numéro d'étudiant et le diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire.

[Continuer](#)

Cliquez sur le bouton « continuer »

Choix de l'inscription

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture Sécurité Sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif du dossier

Paieement

Fin de l'inscription

CHOIX DE L'INSCRIPTION

Université de Montpellier

Nom :

Prénom :

N° Etudiant :

Année universitaire 2026-2027

Né(e) le :

[Aide](#)

Choisissez votre inscription (un seul choix possible)

☐ DE infirmier Montpellier 2ème année

[Continuer](#)

Case à cocher puis continuer

 Si l'application ne vous propose aucune inscription ou que ce n'est pas la bonne formation, merci de contacter votre institut.

Choix de l'inscription

Choix de l'inscription

- Données personnelles
- Données annuelles
- Couverture Sécurité Sociale
- Autres données
- Droits à payer
- Récapitulatif du dossier
- Paieement
- Fin de l'inscription

CHOIX DE L'INSCRIPTION

Université de Montpellier

Nom : Prénom : N° Etudiant : Année universitaire 2026-2027

Né(e) le

[? Aide](#)

Vous avez choisi l'inscription suivante :

DE infirmier Montpellier 2ème année		
-------------------------------------	--	--

[Recommencer](#) [Continuer](#)

Cliquer sur le bouton « Continuer »

Données personnelles – avec CVEC

Champ CVEC : si vous êtes assujetti, le champ sera présent et à renseigner obligatoirement avec le numéro présent sur l'attestation

Les noms et prénoms de l'attestation CVEC doivent être identiques à votre carte Carte d'étudiant (CMS) sinon contacter votre institut

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture Sécurité Sociale

Autres données

Droits à payer

Statut du dossier

Paiement

de l'inscription

UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Nom : [] Prénom : [] N° Etudiant : [] Né(e) le : [] Année universitaire 2026-2027

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription. Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Situation familiale :

Ne pas renseigner

Sélectionner la valeur « Ne pas renseigner »* [Ne pas renseigner v]

Veuillez préciser le nombre d'enfants (champ obsolète) : []

Situation militaire :

Quelle est votre situation militaire pour l'année universitaire ?* [J'ai participé à la Journée Défense et Citoyenneté v]

Contribution à la Vie Étudiante (CVE) - CROUS :

Quel est le numéro CVE transmis par le CROUS ? [] - [] - []

Si vous avez un handicap reconnu :

Vous souhaitez vous déclarer en situation de handicap (plus d'information dans l'aide) []

Votre adresse permanente ou familiale est (veuillez signaler tout changement en cours d'année à votre scolarité) :

La saisie d'une adresse en France ou à l'étranger est obligatoire

Quel est votre téléphone ? []

Quelle est votre adresse ?* [test adresse]

Complément commune, lieu-dit []

Si adresse en France

Quel est votre code postal ? [34000]

[Précisez votre commune \(cliquer sur le lien\)](#) [MONTPELLIER(MONTPELLIER)]

Si adresse à l'étranger

Quels sont votre code postal et votre ville ? []

Quel est votre pays ? []

Type d'hébergement pour la nouvelle année universitaire :

Quel est votre type d'hébergement ?* [Domicile parental v]

Coordonnées personnelles :

Quel est votre numéro de téléphone portable ?* [0600000000]

Quelle est votre adresse électronique **personnelle** ? [vd@gmail.com]

*Ne pas saisir votre adresse mail universitaire**

Veuillez confirmer votre adresse électronique **personnelle*** [vd@gmail.com]

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription. Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Continuer

Pas d'action

Sélectionner selon
votre situation

Pas d'action

Mettre à jour votre
adresse fixe

Sélectionner selon
votre situation

A compléter



Données annuelles

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture Sécurité Sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif du dossier

Paiement

Fin de l'inscription

DONNEES ANNUELLES

Université de Montpellier
Nom : Prénom : N° Etudiant : Année universitaire 2026-2027
Né(e) le :
Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Votre activité professionnelle pendant l'année universitaire :

Si vous avez une activité rémunérée, remplissez les 3 lignes suivantes

* Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

Quelle activité exercez vous ?

Quelle est la quotité travaillée ?

Catégorie socio-professionnelle de vos parents :

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du parent référent ?

Quelle est la catégorie socio-professionnelle du 2ème parent référent ?

Si vous bénéficiez d'une bourse au titre de votre inscription - ATTENTION : le diplôme de DES n'ouvre pas droit à la bourse.

Quelle est la nature de la bourse ?

Si vous bénéficiez d'aides financières particulières pour la nouvelle année universitaire autre que bourse sur critères sociaux :

Si vous êtes concerné, rapprochez-vous de votre scolarité

Si vous pratiquez une activité sportive de haut niveau :

Le statut d'étudiant SHN est délivré par une commission de l'UM

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Pas d'action

A renseigner

Pas d'action

Pas d'action

Pas d'action

 UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Etudiants paramédicaux : réinscription par le web 12

Données annuelles

Choix de l'inscription

Données personnelles

Données annuelles

Couverture Sécurité Sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif du dossier

Palement

Fin de l'inscription

DONNEES ANNUELLES

Université de Montpellier

Nom : Prénom : N° Etudiant : Né(e) le : Année universitaire 2026-2027

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Si vous êtes concerné(e) par un programme d'échange international :

Sur présentation des documents des relations internationales pour la validation de votre dossier. L'inscription avec un programme d'échange doit se faire par le service de scolarité.

L'année dernière (2025/2026) :

Quelle était votre situation ?*

Précisez le pays de votre formation*

Précisez le département de votre formation

Précisez l'établissement de votre formation

Dernier diplôme obtenu :

Précisez le type de ce diplôme*

Précisez le pays d'obtention*

Précisez le département d'obtention (si pays=France) : cliquer sur le lien

Précisez l'établissement d'obtention (cliquer sur le lien)

Précisez l'année universitaire d'obtention /

Si vous êtes inscrit dans un autre établissement pour 2026/2027 (inscription parallèle). Pour les étudiants paramédicaux, renseigner votre institut 2026/2027 :

Quel est le type d'établissement ?

Précisez le département où se trouve cet établissement (cliquer sur le lien)

Précisez l'établissement dans lequel vous êtes inscrit (cliquer sur le lien)

Souhaitez-vous y maintenir votre inscription ? (étudiants paramédicaux, cochez OUI) ☒ Oui ☐ Non

Votre statut pour l'année universitaire en cours :

Quel est votre statut ?*

Vos données sont pré-remplies avec celles de votre dernière inscription.
Les rubriques marquées d'un astérisque * sont obligatoires.

Continuer

Pas d'action

Renseigner sur ce modèle en précisant votre institut 2026-2027
Choisir OUI pour maintenir l'inscription

Menu déroulant, vérifier que le statut corresponde à votre formation sinon choisir celui correspondant (infirmier, ergo; manip radio,,)



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Montant des droits => 0€

Si un montant est demandé, ne pas poursuivre

Faire précédent et vérifier que vous avez renseigné le bon statut
Sinon contacter votre institut

Choix de l'inscription
Données personnelles
Données annuelles
Couverture Sécurité Sociale
Autres données
Droits à payer
Récapitulatif du dossier
 Paiement
Fin de l'inscription

COUVERTURE SOCIALE

Université de Montpellier
Nom : Prénom : N° Etudiant : Année universitaire 2026-2027
Né(e) le :

[?](#)
Aide

Vous n'êtes pas affilié(e) à la sécurité sociale étudiante :

Pour le motif suivant : L'université n'affilie plus à la sécurité sociale

[Continuer](#)

Couverture sociale
Pas d'action

Choix de l'inscription
Données personnelles
Données annuelles
Couverture Sécurité Sociale
Autres données
Droits à payer
Récapitulatif du dossier
 Paiement
Fin de l'inscription

DROITS A PAYER

Université de Montpellier
Nom : Prénom : N° Etudiant : Année universitaire 2026-2027
Né(e) le :

[?](#)
Aide

Montants droits à payer (en euros) : cliquez sur continuer - sauf si vous êtes étudiant(e) en DEUST de pharmacie ou étudiant(e) en institut paramédical (DE IFSI 2ème et 3ème année, DE Kiné, DE Manip radio, Ergo, DE IADE) et qu'un montant est affiché, veuillez alors ne pas cliquer sur continuer, fermez la page et contactez votre institut.

Bibliothèque (SCD)	0,00
Diplômes d'université	0,00
Diplômes nationaux	0,00
Total dû à l'établissement :	0,00

[Détail des droits :](#)

[Continuer](#)

Récapitulatif du dossier

A ce stade l'inscription n'est pas encore prise en compte
Cliquer sur le bouton
« Continuer pour FINALISER mon inscription »
Pour passer à l'écran suivant et terminer votre inscription



Couverture Sécurité Sociale

Autres données

Droits à payer

Récapitulatif du dossier

Paielement

Fin de l'inscription

RECAPITULATIF

Université de Montpellier

Nom : Prénom : N° Etudiant : Année universitaire 2026-2027

Né(e) le :

Vous avez choisi :

[Aide](#)

Vos choix d'inscription

DE infirmier Montpellier 2ème année

Vos données personnelles

Situation familiale : Ne pas renseigner **Situation militaire :** J'ai participé à la Journée Défense et Citoyenneté

Adresse fixe : test adresse
34000 MONTPELLIER

Type d'hébergement : Domicile parental

Adresse annuelle : test adresse
34000

Téléphone portable : 0600000000

@dresse personnelle : vd@gmail.com

Vos données annuelles

Votre cat. soc. prof. : Etudiant / Apprenant

Cat.soc.prof. du parent référent : Artisans

Cat.soc.prof. du 2ème parent référent : Artisans

Situation précédente : Université (hors IUT, Ecole d'ingénieur universitaire) **Etablissement :** Université de Montpellier

Localisation : HERAULT

Dernier diplôme obtenu : Baccalauréat (Français) **Etablissement :** HERAULT

Année d'obtention : 2024 / 2025 **Localisation :** HERAULT

Autre établissement fréquenté : INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE - CHRU MONTPELLIER **Département :** HERAULT

Type établissement : Formation paramédicale ou sociale **Maintien inscription :** Parallèle

Votre couverture sociale

Vous n'êtes pas affilié(e) à la sécurité sociale étudiante pour le motif : L'université n'affilie plus à la sécurité sociale

Montants droits à payer (en euros)

Total dû à l'établissement : 0,00

[Continuer pour FINALISER mon inscription](#) [Imprimer](#) au format ☒ html ☐ pdf

Imprimer, le récapitulatif s'ouvre dans un autre onglet.
Pdf à conserver

Récapitulatif du dossier

Exemple d'édition du récapitulatif du dossier en pdf

RECAPITULATIF			
Université de Montpellier		Année universitaire 2026-2027	
Nom :	Prénom :	N° Etudiant :	Né(e) le :
Vous avez choisi :			
Vos choix d'inscription			
DE infirmier Montpellier 2ème année			
Vos données personnelles			
Situation familiale :		Ne pas renseigner	
Adresse fixe :		test adresse	
		34000 MONTPELLIER	
Type d'hébergement :		Domicile parental	
Adresse annuelle :		test adresse	
		34000	
Téléphone portable :		0600000000	
@dresse personnelle :		vd@gmail.com	
Situation militaire :		J'ai participé à la Journée Défense et Citoyenneté	
Vos données annuelles			
Votre cat. soc. prof. :		Etudiant / Apprenant	
Cat.soc.prof. du parent référent :		Artisans	
Cat.soc.prof. du 2ème parent référent :		Artisans	
Situation précédente :		Université (hors IUT, Ecole d'ingénieur universitaire)	
Localisation :		HERAULT	
Dernier diplôme obtenu :		Baccalauréat (Français)	
Année d'obtention :		2024 / 2025	
Autre établissement fréquenté :		INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA SANTE - CHRU MONTPELLIER	
Type établissement :		Formation paramédicale ou sociale	
Etablissement :		Université de Montpellier	
Etablissement :		HERAULT	
Localisation :		HERAULT	
Département :		HERAULT	
Maintien inscription :		Parallèle	
Votre couverture sociale			
Vous n'êtes pas affilié(e) à la sécurité sociale étudiante			
pour le motif : L'université n'affilie plus à la sécurité sociale			
Montants droits à payer (en euros)			
Total dû à l'établissement :		0,00	

Fin de l'inscription

Réinscription en ligne

Université de Montpellier
Nom : Prénom N° Etudiant : Année universitaire 2026-2027
Né(e) le :

Votre demande de réinscription à l'Université de Montpellier a bien été prise en compte pour l'année universitaire 2026 / 2027

Votre numéro de sécurité sociale provisoire est le :

Pièces justificatives (pièces justificatives à déposer sur PJ WEB ou à présenter lors de votre rendez-vous - modalités précisées par vos scolarités) :

L'absence d'une seule de ces pièces ne permettra pas la mise à jour de votre carte étudiant.

- Pièces justificatives à fournir ultérieurement à votre UFR, École ou Institut

Ne tenez pas compte de la liste des pièces demandées ci dessous.

Attestation nominative CVEC

Déclaration sur l'honneur dûment complétée et signée (téléchargeable sur le site de votre UFR, Ecole ou Institut) (Hors inscription en Doctorat)

Informations complémentaires :

A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DES INSTITUTS PARAMEDICAUX (sauf DE infirmier 1ère année).
VOUS N'AVEZ AUCUNE AUTRE PIECE A FOURNIR.

Vous avez maintenant terminé votre demande de renouvellement de la carte CMS UM.
Les services de l'Université traitent les informations renseignées.
L'administration de votre institut de formation apposera un sticker de l'année universitaire en cours sur votre carte d'étudiant.

Imprimer au format ☒ html ☐ pdf

Message de confirmation :

Adresse électronique pour envoi du message de confirmation : * vd@gmail.com

Veuillez confirmer votre adresse : * vd@gmail.com

Cliquer pour VALIDER

NE PAS TENIR COMPTE
Aucune PJ n'est nécessaire.

Message important

Vous pouvez garder le justificatif
en pdf et le recevoir par mail

Cliquer sur le bouton
« Cliquer pour VALIDER » pour
terminer l'inscription administrative
et recevoir le mail.

Fin de l'inscription

Exemple d'édition de fin de l'inscription

Fin de l'inscription

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

N° Etudiant :

Votre demande de réinscription à l'Université de Montpellier a bien été prise en compte pour l'année universitaire 2026-2027

Votre numéro de sécurité sociale provisoire est le :

Pièces justificatives (pièces justificatives à déposer sur PJ WEB ou à présenter lors de votre rendez-vous - modalités précisées par vos scolarités) :

Pièces justificatives à fournir ultérieurement à votre UFR, École ou Institut

- Ne tenez pas compte de la liste des pièces demandées ci dessous.
- Attestation nominative CVEC
- Déclaration sur l'honneur dûment complétée et signée (téléchargeable sur le site de votre UFR, Ecole ou Institut) (Hors inscription en Doctorat)

Informations complémentaires :

A L'ATTENTION DES ETUDIANTS DES INSTITUTS PARAMEDICAUX (sauf DE infirmier 1ère année).
VOUS N'AVEZ AUCUNE AUTRE PIECE A FOURNIR.

Vous avez maintenant terminé votre demande de renouvellement de la carte CMS UM.

Les services de l'Université traitent les informations renseignées.

L'administration de votre institut de formation apposera un sticker de l'année universitaire en cours sur votre carte d'étudiant.

Informations concernant votre paiement :

Nous avons enregistré votre paiement de : 0,00 euros

NE pas tenir compte de la page ci-dessous

BIENVENUE À L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

POUR FINALISER ET VALIDER VOTRE INSCRIPTION, TRANSMETTEZ DÈS À PRÉSENT VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES VIA LA VIGNETTE « PJ WEB » DANS VOTRE ENT.

NOUVEL ARRIVANT À L'UM : VALIDEZ VOTRE COMPTE INFORMATIQUE

- Vous allez recevoir, sur l'adresse mail renseignée lors de votre inscription en ligne, un lien vous permettant de valider votre **compte informatique UM** afin de vous connecter à votre ENT (Environnement Numérique de Travail).

ETAPE SUIVANTE: DÉPOSEZ LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION VIA LA VIGNETTE ENT PJ WEB

- Connectez-vous à votre ENT
- Allez dans l'onglet **SCOLARITE** pour accéder à la vignette « **PJ WEB** »
- Quand les pièces déposées auront été contrôlées et validées par le service inscription votre **Certificat de scolarité** ainsi que votre **quittance des droits payés** seront disponibles dans la vignette « **MonDossier** » de votre ENT

L'ENT vous permet d'accéder à toutes les applications utiles et nécessaires à votre scolarité :

- PJ WEB
- Consultation de votre inscription administrative
- Agenda
- Emploi du temps
- Boîte mail institutionnelle
- Mon Dossier (certificat de scolarité, notes...)
- Et bien d'autres services ...

LA CARTE D'ETUDIANT OU CMS ?

Une carte d'étudiant ou un sticker année universitaire **2026-2027** vous sera délivré(e), selon les modalités prévues par votre Faculté (UFR), Ecole ou Institut.

En cas de difficulté veuillez contacter le **service inscription** de votre Ecole, UFR et Institut.

Annexe 1

Procédure de changement de mot de passe

Page d'informations

Message pour les étudiants concernés par la procédure de changement de mot de passe.

REINSCRIPTION ADMINISTRATIVE

VOUS ALLEZ RÉALISER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

IMPORTANT : CAMPAGNE DE CHANGEMENT DE MOT DE PASSE

Afin de renforcer la politique de sécurité informatique, l'université de Montpellier engage une campagne de changement de mot de passe **obligatoire** afin de mettre en application de nouvelles règles renforcées.

Cette procédure est à réaliser au plus tôt afin de conserver l'accès aux services numériques (relevés de notes, réinscription, examens...). Pour modifier votre mot de passe, nous vous demandons de vous connecter sur ENT, dans l'onglet "ESPACE PERSONNEL", cliquer sur la vignette "Compte informatique" puis sur le bouton "Changer votre mot de passe".

Vous serez invité à paramétrer un nouveau mot de passe répondant aux nouvelles règles de sécurité.

Le mot de passe choisi doit être exclusivement réservé au compte informatique UM.

Vous êtes également invité à vérifier et si besoin actualiser votre mail de secours en cliquant sur la vignette "Modifier votre adresse mail de secours".

IMPORTANT : pour éviter que votre message `prenom.nom@umontpellier.fr` ne soit bloqué, répertoriez immédiatement ce nouveau mot de passe sur vos téléphones portables, tablettes, client de messagerie...

WIFI BOURNIAU : ce changement de mot de passe vous permettra également de retrouver les accès au wifi "Bourniau". En cas de difficulté de connexion wifi, faire "oublier" le réseau "Bourniau" et le paramétrer avec votre identifiant et le nouveau mot de passe. Pour plus d'information vous pouvez consulter le site web de l'université.

1- CVEC : CONTRIBUTION DE LA VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

A l'attention des étudiants infirmiers, infirmiers anesthésistes, ergothérapeutes, manipulateurs radio, masseur kinésithérapeutes (instituteurs paramédicaux) :

Si le numéro d'attestation CVEC vous a été demandé lors de votre inscription dans votre institut de formation, alors vous devez renseigner celui-ci lors de votre inscription sur l'application.

Pour toute question relative à la démarche CVEC, merci de contacter votre institut de formation.

La CVEC est une contribution « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé relatives à leur intention ».

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou monétisation.

Connecter vous dès à présent au site cvc.etudiant.gouv.fr pour prendre connaissance des démarches à effectuer AVANT de vous inscrire à l'UM.

- Étape 1 : Effectuer les démarches nécessaires via `cvc.etudiant.gouv.fr` penser à vous munir au préalable de votre numéro INE
- Étape 2 : Enregistrer votre attestation, elle vous sera demandée lors de votre inscription, que vous soyez exonéré ou non de la contribution : l'attestation est obligatoire.
- Étape 3 : Procéder à votre inscription ou réinscription selon les modalités mises en place dans votre composante.

Selon votre situation :

- soit il vous sera demandé de vous acquitter d'un montant forfaitaire de 104 euros
- soit vous serez exonéré.

Dans les deux cas, une attestation vous sera délivrée : sans elle, vous ne pouvez pas réaliser votre inscription administrative.

A noter :

- Si vous vous inscrivez au titre d'une même année universitaire à plusieurs formations, cette contribution n'est due que lors de la première inscription.
- Pour les étudiants non boursiers, nous vous invitons à vous connecter dès à présent sur le site `mesvices.etudiant.gouv.fr` afin de vous créer un compte et faciliter vos démarches.

Plus d'informations : [etudiant.gouv.fr](https://cvc.etudiant.gouv.fr)

2- PAIEMENT EN LIGNE : (HORS ENSCM)

A l'attention des étudiants infirmiers, infirmiers anesthésistes, ergothérapeutes, manipulateurs radio, masseur kinésithérapeutes (instituteurs paramédicaux) :

Si un paiement vous est demandé, merci de vous rapprocher de votre institut avant de poursuivre.

Selon votre situation, le paiement en ligne peut vous être demandé, munissez vous dès à présent d'une carte bancaire (VISA / Mastercard).

Les boursiers du crdus sont exonérés des frais d'inscriptions.

Attention aux fausses demandes par mail de recouvrement des droits d'inscription. Assurez vous systématiquement que la demande provient du service comptable de l'université et que cette demande est **justifiée** (vérifier sur votre compte bancaire : si le paiement de vos droits a déjà été effectué, ne pas tenir compte du mail) en cas de doute ne pas répondre au mail et contacter votre service de scolarité ou l'agence comptable.

3- FIN DE L'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Votre inscription à l'établissement sera effective :

- quand le message "Nouvelle demande d'inscription a bien été prise en compte" sera affiché à l'écran et
- lorsque vous aurez transmis l'ensemble des pièces justificatives demandées sur l'application PJWEB disponible dans votre ENT.

Attention, vous ne pourrez plus modifier les informations saisies dans l'application.

4- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à consulter la FAQ sur le site de l'UM <https://www.umontpellier.fr/information/admission-et-inscription/faq-inscriptions> ou la page inscriptions de votre UFR/École/institut.

[Se réinscrire en ligne](#)

[Trouver mon attestation CVEC](#)

VOUS ALLEZ RÉALISER VOTRE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

IMPORTANT : CAMPAGNE DE CHANGEMENT DE MOT DE PASSE

Afin de renforcer la politique de sécurité informatique, l'université de Montpellier engage une campagne de changement de mot de passe **obligatoire** afin de mettre en application de nouvelles règles renforcées.

Cette procédure est à réaliser au plus tôt afin de conserver l'accès aux services numériques (relevés de notes, réinscription, examens...).

Pour modifier votre mot de passe, nous vous demandons de vous connecter sur ENT, dans l'onglet "ESPACE PERSONNEL", cliquer sur la vignette "Compte informatique" puis sur le bouton "Changer votre mot de passe".

Vous serez invité à paramétrer un nouveau mot de passe répondant aux nouvelles règles de sécurité.

Le mot de passe choisi doit être exclusivement réservé au compte informatique UM.

Vous êtes également invité à vérifier et si besoin actualiser votre mail de secours en cliquant sur la vignette "Modifier votre adresse mail de secours".

IMPORTANT : pour éviter que votre message `prenom.nom@umontpellier.fr` ne soit bloqué, répertoriez immédiatement ce nouveau mot de passe sur vos téléphones portables, tablettes, client de messagerie...

WIFI BOURNIAU : ce changement de mot de passe vous permettra également de retrouver les accès au wifi "Bourniau". En cas de difficulté de connexion wifi, faire "oublier" le réseau "Bourniau" et le paramétrer avec votre identifiant et le nouveau mot de passe.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site web de l'université.



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

Campagne de modification de mot de passe ENT

Afin de renforcer la politique de sécurité informatique, l'Université de Montpellier engage une campagne de changement de mot de passe obligatoire chaque année afin de mettre en application de nouvelles règles renforcées.

Pour les étudiants qui n'ont à ce jour pas modifié leur mot de passe, ils n'ont désormais accès qu'à deux vignettes :



Campagne de modification de mot de passe ENT

Vignette « Aide pour les étudiants » :

Afin de renforcer la politique de sécurité des mots de passe, l'Université de Montpellier engage chaque année une campagne de changement de mot de passe généralisée afin de mettre en application de nouvelles règles renforcées.

"PROCÉDURE CHANGEMENT MOT DE PASSE" :

- Ouvrez un navigateur et connectez vous à l'ENT
- Cliquez sur l'unique vignette "Changer mon mot de passe" : cela déclenchera l'envoi d'un mail sur votre adresse mail de secours avec un lien pour changer votre mot de passe.
- Une fois le mot de passe changé , déconnectez vous de l'application et redémarrez votre navigateur pour que le nouveau mot de passe soit pris en compte à votre prochaine connexion

IMPORTANT : pour éviter que votre compte soit bloqué, répercutez immédiatement ce nouveau mot de passe sur vos téléphones portables, tablettes, client de messagerie (Thunderbird, Gmail ...).

Vous avez bien une adresse mail de secours paramétrée (qui semble valide) , vous pouvez donc suivre cette procédure.

Si vous rencontrez un problème, merci de faire un ticket dans le centre de service via la procédure associé lors du changement de mot de passe